

**Faculté d'Economie et de Gestion,  
Université Sultan Moulay Slimane, Béni Mellal**

**Organise le Jeudi 22 octobre 2026 à 14 h**

**Salle 1 - Bloc C**

## **Séminaire national**

sous le thème :

# **La stabilité financière au Maroc**

**INTERVENANT : Mr. BAZZI Mehdi**



Responsable du Service analyse des risques  
émanant des IFNB

Direction de la Stabilité Macroprudentielle

Bank Al-Maghrib, Rabat

**MODÉRATEUR : Mr. IDRISSE-AZAMI Nour-eddine**

Chargé des Actions de place  
Succursale Régionale de Béni Mellal

**COORDINATION : Pr. Salah Eddine SALHI**

Enseignant-chercheur à la FEG, USMS Béni Mellal

**COMITÉ d'ORGANISATION :**

- Pr. AIT ABDESLAM Abderrahim, FEG Béni Mellal
- Pr. BENNAGEM TOUATI Ali, FEG Béni Mellal
- Pr. BADAD Taoufiq, FEG Béni Mellal
- Mr. IDRISSE-AZAMI Nour-eddine, BMKA Béni Mellal
- Pr. SALHI Salah Eddine, FEG Béni Mellal

## Argumentaire

La stabilité financière constitue une condition essentielle au bon fonctionnement de l'économie. Elle désigne la capacité du système financier à assurer durablement ses fonctions de financement, de mobilisation de l'épargne, de gestion des risques et de règlement des transactions, y compris lorsqu'il subit des chocs. Sa préservation contribue à maintenir la confiance des ménages, des entreprises et des investisseurs. Elle représente ainsi un enjeu collectif dont les effets dépassent le seul secteur financier pour concerner l'investissement, l'emploi et le développement économique.

Les crises financières ont montré que la solidité individuelle des établissements ne suffit pas à garantir celle de l'ensemble du système. Les interdépendances entre institutions, marchés et acteurs économiques peuvent favoriser la propagation des difficultés et amplifier leurs conséquences sur l'économie réelle. Cette dimension systémique justifie une approche macroprudentielle, attentive à l'accumulation des vulnérabilités, aux risques de contagion et à la capacité du système financier à absorber les perturbations. La prévention implique donc une surveillance globale, complémentaire au contrôle de chaque établissement.

Au Maroc, la préservation de la stabilité financière repose notamment sur la coordination entre Bank Al-Maghrib, l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale et le ministère de l'Économie et des Finances. Le Comité de Coordination et de Surveillance des Risques Systémiques constitue un cadre central pour l'analyse des vulnérabilités, l'échange d'informations et la concertation autour des mesures de prévention et de gestion des crises. Cette coopération permet d'appréhender les interactions entre les différentes composantes du système financier national.

Dans ce contexte, plusieurs questions méritent une attention particulière : comment identifier les risques susceptibles de compromettre la stabilité financière ? Quels mécanismes permettent de prévenir leur propagation ? Comment apprécier les risques liés aux institutions financières non bancaires et à leurs relations avec le secteur bancaire ? Ces interrogations invitent à examiner les outils de surveillance, les tests de résistance et les dispositifs de coordination, tout en réfléchissant à l'équilibre entre maîtrise des risques et financement de l'économie.

Le séminaire national consacré à « La stabilité financière au Maroc », organisé par la Faculté d'Économie et de Gestion de l'Université Sultan Moulay Slimane à Béni Mellal, s'inscrit dans cette perspective. Il vise à offrir un espace de dialogue entre le monde universitaire et les praticiens autour des fondements, des instruments et des enjeux de la stabilité financière. À travers l'intervention d'un responsable de Bank Al-Maghrib, cette manifestation permettra aux étudiants, aux enseignants-chercheurs et aux participants de confronter les approches théoriques aux pratiques institutionnelles. Elle entend ainsi approfondir la compréhension des risques financiers et nourrir la réflexion sur les conditions d'un système financier résilient au service du développement économique du Maroc.